

Intersyndicale CFDT, CFTC, CGT ,FO, SUD,UNSA

Mardi 9 novembre 2010

Comité Technique d'Établissement

Monsieur le Directeur Général,

Les organisations syndicales du CHU font l'amer constat qui vous méprisez le dialogue social.

Lors de votre discours de politique générale du début d'année, vous avez souhaité associer les organisations syndicales aux réflexions de réorganisations du CHU, eu égard à ses difficultés financières et organisationnelles.

Vous nous avez demandé de mettre en avant les points qui nous apparaissaient importants à traiter. Pour ce faire une réunion mensuelle en lien avec des préoccupations liées au CTE est tenue par la DRH.

Qu'en est –il aujourd'hui :

- Sans aucune concertation, une semaine à peine après ladite réunion mensuelle du mois d'août vous prenez la décision de mettre fin aux contrats de 60 agents environ. Une discussion sur le sujet aurait permis d'éviter les errements dans lesquels le CHU se trouve à ce jour. Supprimer les AGP sans qu'aucune autre organisation ne soit proposée conduit au fait que les patients consultent au CHU et repartent sans payer le montant de la consultation.
- Sans aucune concertation vous réduisez les effectifs de soins, service après service, sans modifier le contenu du travail, sans uniformiser les pratiques, sans formation initiale et/ ou de remise à niveau pour les personnels qui doivent changer d'activité.
- Sans étude préalable, sans aucun débat au CTE, vous décrêtez la fermeture du self de l'IFSI, de l'internat, de la blanchisserie.
- 

Enfin, pour la énième fois vous ne répondez pas à la question du point 5 de l'ordre du jour de ce CTE concernant les effectifs, à savoir le tableau des emplois par grade et par unité fonctionnelle.

Nous considérons qu'il y a rupture du dialogue social dans notre établissement et que vous portez la responsabilité de cette situation.

Le CHU de Caen traverse une crise financière préoccupante, mais aussi une crise de confiance des personnels à l'égard de sa Direction. Votre comportement n'est pas de nature à répondre à ces interrogations car les deux sont liées, les agents ont besoin de repères et lisibilité dans l'exercice de leur mission .

Aussi nous quittons cette instance.

Les syndicats.